

Concours SSC de Réglage 2025

Communication des résultats

Neuchâtel, 19 septembre 2025 – La Société Suisse de Chronométrie a dévoilé hier les résultats de la 16e édition du Concours de Réglage, lors du Congrès International de Chronométrie au SwissTech Convention Center.

Une participation en hausse

L'édition 2025 a réuni 139 participants, issus de centres de formation et ateliers horlogers de toute la Suisse. Après assemblage et réglage de leur mouvement mécanique, ceux-ci ont été contrôlés par le COSC (Contrôle officiel suisse des chronomètres), selon la norme ISO 3159. 77 participants ont obtenu la certification COSC, soit un taux de réussite de 55%.

Faits marquants de l'édition 2025

- Excellence croissante : une seule pièce disqualifiée sur l'ensemble des participants.
- Propreté en nette amélioration : seulement 6 mouvements jugés « sales », contre 49 en 2024.
- Zéro dépôt plastique, alors que 5 cas avaient été relevés l'an passé.
- Les causes d'échec sont concentrées sur quelques paramètres techniques (écart de plat pendu, reprise de marche), reflétant une meilleure homogénéité générale.

Ces résultats témoignent du haut niveau de préparation des élèves et de l'accompagnement précieux assuré par les formateurs et centres de formation.



De gauche à droite : Olivier Kuffer (Président de la SSC), Simon Lüthi (2^{ème} place), Sarah Schnitzbauer (1^{ère} place), Lukas Walther (3^{ème} place), Fabio Vigneri (Responsable de la Commission du Concours)

Lauréats 2025

1er prix : Sarah Schnitzbauer

Centre de formation : Breguet-Blancpain-CHH Microtechnique

Formatrice : Annik Sciascia

Nombre de points : 429.26

CHF 1000.- + diplôme SSC + médaille d'or



Sarah Schnitzbauer, 1^{ère} place et Olivier Kuffer, Président de la SSC

2ème prix : Simon Lüthi

Centre de formation: ZeitZentrum Uhrmacherschule BBZ Solothurn-Grenchen

Formateur : Simon Studer

Nombre de points : 393.27

CHF 600.- + diplôme SSC + médaille d'argent



Simon Lüthi, 2^{ème} place et Olivier Kuffer, Président de la SSC

3ème prix : Lukas Walther

Centre de formation: ZeitZentrum Uhrmacherschule BBZ Solothurn-Grenchen

Formateur : Simon Studer

Nombre de points : 388.03

CHF 300.- + diplôme SSC + médaille de bronze



Lukas Walther, 3^{ème} place et Olivier Kuffer, , Président de la SSC

Le Concours SSC – Transmission et apprentissage

L'industrie horlogère a connu des changements profonds ces dernières années, mais certains principes fondamentaux demeurent inchangés, notamment la nécessité de disposer de ressources compétentes. Pour garantir une main-d'œuvre de qualité, il est essentiel de soutenir la formation des jeunes générations et de faciliter leur intégration dans les ateliers.

C'est dans cet esprit que la SSC a créé, en 2010, un concours unique, visant à mobiliser la solidarité des professionnels de l'horlogerie et à offrir aux jeunes participants l'opportunité de mettre à l'épreuve leur excellence professionnelle. En participant à ce concours, les candidats expriment leur passion pour le métier et leur désir de suivre un parcours professionnel axé sur la perfection et la maîtrise des compétences et des gestes.

Ce concours permet également de valoriser la profession d'horloger et de souligner l'importance des maîtres d'apprentissage, des centres de formation et des parents, tous engagés dans la réussite des élèves et des apprentis.



Principe du Concours

En s'inspirant des traditions des concours des observatoires, il offre aux étudiants, dans un cadre de parfaite égalité, l'occasion de démontrer leurs talents. Travaillant tous sur le même mouvement livré en kit, ils doivent :

- River la serge de balancier sur son axe
- Compter le spiral
- Ouvrir la courbe terminale
- Viroler et pitonner le spiral
- Chasser la virole sur l'axe de balancier
- Garnir l'ancre et effectuer l'achevage
- Assembler le mouvement
- Régler le mouvement selon les critères COSC

Prochaine édition : Décembre 2025 à septembre 2026

Avec le soutien de nos mécènes et nos partenaires :



Fondation
WATCH ACADEMY



Quelques chiffres clés

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de participants	116	113	114	127	143	138	140	114	128	139
Centres de formation	24	24	23	26	24	25	27	23	26	24
Nombre de certifiés	50	48	56	49	55	65	77	57	70	77
Pourcentage de réussite	43%	42%	49%	38%	38%	47%	55%	50%	54%	55%

Pour plus d'informations :

Société Suisse de Chronométrie

Avenue de la Gare 2

CH-2000 Neuchâtel

T : +41 32 557 52 01

@ : info@ssc.ch

www.ssc.ch

A propos de la SSC

Créée le 5 octobre 1924, la Société Suisse de Chronométrie (SSC) a pour but de mettre en valeur le savoir-faire de tous les métiers de l'industrie horlogère. Dans un monde où l'innovation est vitale, la SSC constitue une véritable plate-forme d'information, de partage et de valorisation des connaissances. Elle est également le lien entre les diverses institutions de formation et l'industrie horlogère.

Forte de plus de 1400 de membres, la SSC regroupe principalement des horlogers, techniciens, ingénieurs et professionnels ainsi que les entreprises de la branche. La SSC est animée par un Bureau exécutif et un Comité. Les membres de ces organes représentent les différentes régions, institutions et entreprises horlogères helvétiques.